



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC MADAME ELODIE LESOURD
DEFINISSANT LES MODALITES DE CETTE
MISE A DISPOSITION D'ŒUVRES**

**DÉCISION N° AU-19-096
EN DATE DU 08 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ, 2^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de Vincennes de favoriser l'accès à l'art aux jeunes vincennois ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Elodie LESOURD pour la mise à disposition d'œuvres à titre gracieux dans le cadre d'une exposition se déroulant dans les locaux du Carré (1 rue de l'Égalité à Vincennes) du 12 au 29 mars 2019 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Elodie LESOURD définissant les modalités de cette mise à disposition d'œuvres.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ